

Avis d'élus du CSEE de la DTSI sur le projet de réaménagement des espaces de travail des sites de Nantes Estuaire, Nantes Moulin de la Garde et Nantes Beaulieu avec déménagements des salariés de la DTSI entre les sites Martin Luther King, Moulin de la garde et Estuaire, de Beaulieu vers Estuaire (ex UPR), de Vertou 12 (DISU /STGP) vers Beaulieu

Des élus du CSE notent le caractère inabouti du projet présenté et ont également remarqué plusieurs éléments qui pourraient conduire à une **dégradation des conditions de travail des salariés**, qui s'inquiètent des conséquences sur leur santé, leur sécurité et leurs conditions de travail :

- Une densité d'implantation importante avec des ratios de surfaces inférieurs à 7m² laissant présager des conditions de travail dégradées, et laissant d'ores et déjà apparaître des dimensions non réglementaires de dégagement à certains endroits
- Des nuisances sonores à prévoir, et un taux d'éclairage largement amputé par certains bâtiments à venir,
- Une diversité d'espaces moins importante que dans les autres projets immobilier Orange qui ne semble pas justifiée par la nature des activités,
- Des incohérences sur les effectifs qui laissent craindre un travail s'appuyant sur des données d'entrées erronées,
- Le déploiement du principe d'environnement dynamique dont l'organisation qui l'accompagne ne semble pas anticipée, et risque d'être supportée à posteriori par les managers
- Une capacité des parkings qui semblent d'ores et déjà insuffisantes en nombre de places (2 roues et voiture), et d'équipements (prise rechargement véhicules électriques...)
- Une capacité du restaurant d'entreprise qui apparaît insuffisante. Au regard du faible nombre de lieux de restauration à proximité du site, il est à craindre que les salariés rencontrent des difficultés pour se restaurer.
- Bien que centrale, il est important de constater que paradoxalement une incitation ou un élargissement du télétravail viendra réduire considérablement les avantages attendus du rassemblement des équipes et de la mise à disposition d'espaces collaboratifs. De plus, le télétravail doit avoir pour premier but de répondre à un besoin exprimé par les collaborateurs, et permettant d'améliorer la qualité de vie au travail, et non pas de pallier des conditions de travail physiques dégradées.
- Une prise en compte des sujets relatifs à la RSE incomplète,
- Un report de coût non compensé pour les salariés (trajet, énergie en lien avec le télétravail...)
- Le projet génère dès à présent des craintes importantes de l'avenir pour les salariés, de l'équilibre vie personnel-vie professionnel que des futures conditions de travail et de leur adéquation avec les besoins métiers.
- Un véritable risque de dégradation des conditions de travail si aucune action de prévention n'est mise en place pour rassurer les salariés.
- Travaux de réfection sur site occupé, avec la crainte et les désagréments de subir des travaux de rénovation du site (isolation, désamiantage,) et d'être confronté aux bruits, poussières et multiples déménagements temporaires, et ce pendant plusieurs années

Des élus du CSEE regrettent le caractère évasif et imprécis de certaines réponses apportées à l'expert et par voie de conséquences aux salariés s'agissant notamment du sujet des effectifs... Ces réponses interrogent notamment quant à la prise en compte de ces problématiques et à la prise en compte des besoins réels des salariés.

Des élus du CSEE souhaitent à minima attendre des réponses de la Direction aux risques auxquelles elle expose les salariés à travers ce projet de déménagements :

Des Élus du CSEE						Direction		
Dommages	Risques (Expositions aux dommages)	Comment ? Où (lieu)	Personnels concernés	Quand, depuis quand, fréquence	Préconisations	Solution	Responsable	Quand
Environnements	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de temps • Difficulté pour se garer, stress 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> • Adéquation entre la capacité du parking et les besoins réels • Insuffisance de Places de parking vélo • Accessibilité aux transports en commun 	• Tous	• Après le déménagement	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une enquête et un bilan offre/besoins • Faire un diagnostic précis de la capacité réelle du parking • Identifier et signaler les places non conformes • Trouver places complémentaires si nécessaire. • Favoriser covoiturage 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> • Attente et perte de temps • Stress • Difficulté à trouver une place de son choix 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> • Adéquation entre la capacité du restaurant et les besoins réels futurs 	• Tous	• Après le déménagement	<ul style="list-style-type: none"> • Faire enquête et bilan offre/besoins • Renforcer et diversifier l'offre de restauration • Communiquer les statistiques aux élus du CSEE 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> • Nuisances acoustiques • Difficultés de concentration • Tensions entre salariés 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> • Densité importante dans les espaces ouverts 	• Tous	• Après le déménagement	<ul style="list-style-type: none"> • Dé densifier les espaces ouverts • Faire études et audits acoustiques 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> • Inconfort • Gêne 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> • Certains dégagements entre équipements de travail de largeur non conforme 	• Tous	• Après le déménagement	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir les dispositions du mobilier • Revoir la capacité de certaines salles de réunions 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> • Aggravation du temps de transport 	Moulin de la garde : <ul style="list-style-type: none"> • Manque de lavabo dans le Bâtiment A • Bâtiment C en préfabriqué est une passoire thermique (chaud l'été et froid l'hiver) pour lequel aucun travaux de rénovation n'est envisagé. 	• Tous	• Après le déménagement	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter des lavabos • Etudier le remplacement du Bât C 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> • Aggravation du temps de transport 	Nantes Estuaire, Beaulieu & Moulin de la Garde : <ul style="list-style-type: none"> • Éloignement du Domicile des salariés 	• Tous	• Après le déménagement	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir les aménagements 	?	?	?

Environnement et prestations	<ul style="list-style-type: none"> Stress de ne pas trouver de place pour se garer Retour au domicile, perte de temps Augmentation du télétravail 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> Capacité d'accueil des parkings Plusieurs hypothèses en cours 	<ul style="list-style-type: none"> Tous 	<ul style="list-style-type: none"> Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Présenter les données projectives et valider les alternatives retenues Réaliser une étude d'impacts Compléter le PDM et communiquer sur ce dispositif Mener une réflexion pour faciliter les solutions alternatives Identifier (par l'intermédiaire du questionnaire par exemple) les évolutions liées à un changement de type de véhicule, etc.) 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> Rester sur la situation actuelle (temps d'attente parfois long) ou aggraver la situation 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> Capacité d'accueil du restaurant d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Tous 	<ul style="list-style-type: none"> Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Présenter l'ensemble des dispositions retenues pour avis du CSE 	?	?	?
Données quantitatives	<ul style="list-style-type: none"> Des erreurs sur les effectifs, et plus largement sur les données quantitatives Des analyses erronées Des bureaux en second jour (donc moins bien exposés à la lumière naturelle) utilisés comme bureau au quotidien → migraine, fatigue oculaire 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> Des écarts dans les données quantitatives (dont les effectifs) En intégrant le fait que des bureaux sont en second jours (donc à utiliser de manière ponctuelle), le ratio capacité/effectifs est inférieur au ratio projet 	<ul style="list-style-type: none"> Tous 	<ul style="list-style-type: none"> Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Reprendre les données quantitatives du dossier Présenter les éléments revus au CSE 	?	?	?
Environnement dynamique	<ul style="list-style-type: none"> Nuisances sonores liées aux déplacements et à l'utilisation du matériel commun Augmentation des besoins en bulle/salle de réunion Augmentation du télétravail 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> Les contraintes de l'open-space exacerbées 	<ul style="list-style-type: none"> Tous 	<ul style="list-style-type: none"> Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Mener une réflexion pour limiter les sources de nuisance ou en limiter les effets par la mise en place de cloisons par exemple Identifier les flux de déplacements et pointer les éventuels bureaux à proximité – transformer ces bureaux en espaces cloisonnés Au cours du micro-zoning, mener une réflexion pour définir des zones silence 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> La prise en compte des besoins et contraintes liées aux métiers Proximité d'équipes différentes Besoins spécifiques 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> Gêne liée à la proximité physique d'équipes aux caractéristiques différentes Des besoins non pris en compte limitant ou contraignant l'activité Baisse de la productivité 	<ul style="list-style-type: none"> Tous 	<ul style="list-style-type: none"> Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier de manière exhaustive les besoins spécifiques Relever les besoins (confidentialité, matériel, EPI, etc.) et proposer des solutions adaptées pour intégrer ces spécificités Regrouper les équipes qui ont besoin de calme et voir pour cloisonner les équipes qui ont de multiples échanges (face à face, téléphone) 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> Gêne et interruption Perte d'efficacité Risque d'erreurs Stress, démotivation, départ Tension interindividuelle 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> Cohabitation d'équipes aux spécificités différentes 	<ul style="list-style-type: none"> Tous 	<ul style="list-style-type: none"> Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Étudier les possibilités d'attribution de postes de travail dédiés pour les sédentaires, les RQTH, les postes techniques... Utiliser le REX des personnels ayant déjà travaillé en flex 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> Compensations liées : <ul style="list-style-type: none"> aux craintes du passage en environnement dynamique, aux ambiances sonores, à l'augmentation des temps de trajet 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> Le télétravail est répandu et son nombre de jours pourrait augmenter avec le projet de déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Tous 	<ul style="list-style-type: none"> Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un observatoire sur l'évolution des pratiques et des volontés des salariés en termes de télétravail, actuellement et hors crise sanitaire Réfléchir à des espaces de travail en zone « calme » Proposer des partages de trajet via une application de covoiturage 	?	?	?

	<ul style="list-style-type: none"> L'organisation en flex implique des tâches supplémentaires 	<p>Nantes Estuaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Perte de temps Organisation inadaptée pour les personnes avec des documents/du matériel Augmentation de la charge de travail quotidienne Tâches supplémentaires (dont les réglages du matériel) 	<ul style="list-style-type: none"> Tous 	<ul style="list-style-type: none"> Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Lister les tâches supplémentaires Evaluer le temps nécessaire et faire la projection sur l'ensemble des personnels Ajouter ce temps au temps de travail quotidien 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la visibilité à l'ensemble du territoire des personnes en situation de handicap du fait de l'attribution d'un bureau spécifique Pour les autres, le risque est que d'autres salariés utilisent un poste avec des aménagements personnels Dérégler les réglages 	<p>Nantes Estuaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les personnes avec RQTH ont un poste attribué La question se pose en ce qui concerne les personnes avec un aménagement de poste sans RQTH 	<ul style="list-style-type: none"> Tous 	<ul style="list-style-type: none"> Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Echanger avec les personnes RQTH sur leur envie et les possibilités pour limiter la mise en exergue de la situation de handicap Mener une réflexion avec les partenaires de la prévention (a minima le médecin du travail) les possibilités pour les personnes sans RQTH 	?	?	?
Conduite de projet	<ul style="list-style-type: none"> Perte de confiance dans le projet et la direction Inquiétude 	<p>Nantes Estuaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une communication insuffisante sur les principaux sujets d'inquiétude (le parking, etc.) Une communication qui manque d'opérationnalité 	<ul style="list-style-type: none"> Tous 	<ul style="list-style-type: none"> Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Réintégrer le personnel sur des sujets plus macroscopiques (organisationnels par exemple) Valider les éléments restants en suspens et communiquer Réaliser des réunions au sein de chaque équipe 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté à comprendre et s'approprier le projet Démotivation Désinvestissement Choix par défaut et non construits 	<p>Nantes Estuaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une implication des personnels à un niveau trop opérationnel Les salariés n'ont pas été intégrés au projet dans la définition de l'organisation du travail Les GT n'ont pas été anticipés et pas de temps pour les préparer 	<ul style="list-style-type: none"> Tous 	<ul style="list-style-type: none"> Après le déménagement 		?	?	?

	<ul style="list-style-type: none"> • Un taux erroné • Des données d'entrée majorées ou minorées • Des difficultés supplémentaires en termes de taux d'occupation, de besoins de restauration et de parking 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> • Un taux d'occupation recueilli en 2022, avant le projet de réorganisation ARI 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une nouvelle étude quantitative 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> • Surcoût en cas d'erreur dans les commandes par exemple • Absence de temps pour reprendre ou compléter des points • Impact potentiel sur le temps alloué aux GT, au micro-zoning ou à l'accompagnement 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> • Le planning ne laisse aucune marges de manœuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir le planning projet en intégrant des marges de manœuvre 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> • Non prise en compte de points d'attention • Préconisations incomplètes ou mal adaptées 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'appui sur le REX des personnes présentes sur site et/ou travaillant en flex 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter le REX dans son intégralité et noter les recommandations en lien • Réaliser un REX sur site 	?	?	?
	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation insuffisante • Temps d'échange avec les équipes non intégré à la charge de travail • Echanges limitées • Manque de prise de hauteur pour l'analyse des espaces 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> • Absence de moyens pour les participants au GT pour préparer ces derniers 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> • Reprendre des GT sur les espaces de travail (macro-zoning) ou laisser la possibilité lors du micro-zoning de moduler les espaces et proposer des organisations • Préparer et envoyer un document en amont présentant les objectifs, les attentes et les données d'entrée du prochain GT • Allouer le temps nécessaire et alléger la charge de travail en conséquence 	?	?	?
RPS	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture de l'équilibre vie personnelle et vie Professionnelle • Souffrance au travail • Conflits interpersonnels • Fatigue cognitive • Des conditions de travail susceptibles de générer des difficultés dans la réalisation du travail et l'atteinte de ses objectifs 	Nantes Estuaire : <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs facteurs de risques notamment en lien direct avec le projet et le risque d'augmentation du télétravail sont identifiés • Ainsi que des stratégies déviantes et : <ul style="list-style-type: none"> - perte de sens du travail, - sentiment de perte d'identité vis-à-vis de l'organisation, - Délitement de la confiance envers la direction - Défaut de compréhension du sens du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Après le déménagement 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un plan spécifique de prévention des RPS pour tenir compte des risques engendrés par les environnements dynamiques • Mettre à jour les Documents Uniques en prenant en compte les risques liés à ce type projet et effectuer un suivi renforcé avec les équipes de prévention et de santé sécurité au travail / RH / Managers 	?	?	?